



T +33(0)390214895

[www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

[congress.web@coe.int](mailto:congress.web@coe.int)

Ref. CG-PR 32 (2015)

## **Le Président du Congrès préoccupé par un regain de tensions régionales en Géorgie**

Strasbourg, 20.07.2015 - Réagissant au déplacement de la ligne de démarcation administrative entre l'Ossétie du Sud et le reste du territoire géorgien, Jean-Claude Frécon, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a fait la déclaration suivante :

« Au mois de mars de cette année, j'avais condamné, au nom du Congrès, la signature d'un prétendu « traité sur l'alliance et l'intégration » entre l'Ossétie du sud et la Russie. Nous étions persuadés que cette orientation était porteuse de tensions régionales et de menaces pour les populations locales. Les informations qui nous sont parvenues ces derniers jours concernant le déplacement par les forces russes de la ligne de démarcation administrative entre l'Ossétie du Sud et le reste du territoire géorgien, élargissant un peu plus le territoire de l'entité séparatiste, nous cause à cet égard les plus vives préoccupations.

Nous appelons la Fédération de Russie à renoncer à des actions susceptibles d'ouvrir la voie à des dérives qui ne sont dans l'intérêt de personne et sont condamnées par la communauté internationale. Ce déplacement de la ligne de démarcation administrative au-delà des villages de Tsitelubani et de Orchosani permettant aux forces russes de contrôler l'oléoduc Bakou-Soupsa crée un risque supplémentaire de déstabilisation de l'ensemble de la région.

Le Congrès a toujours été favorable à l'établissement de régions à statut particulier dans le respect de l'intégrité territoriale des Etats, le retour de l'Ossétie du Sud sous le contrôle des autorités de Tbilissi est donc la seule solution raisonnable. »

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 324 membres titulaires et 324 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)